

Société des institutrices

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **75 (1946)**

Heft 11

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

places, permirent à Charles VII d'atteindre Reims et de s'y faire sacrer roi. Le 26 septembre 1429, Charles VII, reconnaissant, faisait « assigner maistre Pierre Couldrefin, premier canonnier du Roy... de la somme de soixante escus d'or pour les bons services qu'il lui a faiz au dernier voyage de Reims... »

Bien que le nom de Cudrefin n'ait jamais été prononcé par ceux qui ont écrit l'histoire militaire de l'époque, tous, cependant, sont unanimes à constater le rôle capital que joua l'artillerie dans le triomphe de Jeanne d'Arc et de Charles VII. Les Fribourgeois seront fiers d'apprendre qu'un des leurs y a contribué. « Les plus petites causes, dit M. Thomé de Maisonneufve, ont souvent de grands effets. Si les Romains n'avaient pas fait appel à l'horloger fribourgeois pour créer leur Jaquemart et si le siège de Livron n'avait pas donné à Cudrefin l'occasion d'utiliser les vieilles bombardes romaines, l'armée française eût été privée d'un de ses auxiliaires les plus précieux. »

Pierre Cudrefin ne vécut pas longtemps après son retour de la guerre. En 1431, son frère Hensli annonçait que le premier canonnier de Charles VII était mort et arrivait à Romans pour réclamer, en la qualité d'héritier du défunt, les cinquante-deux florins qui lui étaient encore dus. Après de laborieux pourparlers, qui durèrent six mois, Hensli Cudrefin renonça à toute réclamation ultérieure contre un versement unique et immédiat de trente florins. L'affaire du Jaquemart de Romans était enfin terminée ; elle avait duré dix ans. L'horloge subit, dans les siècles suivants, de nombreuses réparations partielles, mais le mécanisme de Cudrefin subsista jusqu'en 1882. Ces quatre siècles et demi d'existence font le plus grand honneur à l'artiste fribourgeois.

Nous ne saurions assez remercier M. Thomé de Maisonneufve d'avoir rappelé le nom trop oublié du créateur du Jaquemart de Romans et d'avoir mis en lumière la coopération, inconnue jusqu'ici, de Cudrefin à l'épopée d'Orléans.

J. N.

Société des institutrices

Groupe de la Broye: Une messe de *Requiem* pour le repos de l'âme de M^{me} Marmier, mère de M. l'abbé Marmier, directeur de la Société des institutrices, a été célébrée le mardi 20 août, à 7 h.

Les groupes de la Gruyère, de la Glâne et de Fribourg feront célébrer une messe qui sera annoncée ultérieurement.